



**Cellule Jeunesse,
Culture et Arts**

Fascicule de formation : version 2

**APPROCHE SUR L'EDUCATION CIVIQUE ET MORALE
AU SEIN DE LA JEUNESSE, A L'ATTENTION DES
ENCADREURS ET ANIMATEURS SOCIAUX**

**Par
Dieudonné Amisi Mutambala
- Animateur du cours -**

- Avril 2001 -

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION-----	2
CHAPITRE I. LE BIEN-FONDE DE L'APPROCHE-----	3
A. La définition des concepts-----	3
B. L'importance de l'approche-----	3
C. Le domaine de collaboration entre l'animateur et l'encadreur-----	4
CHAPITRE II. LA JEUNESSE DANS LE CONTEXTE SOCIOCULTUREL ET POLITICO-ECONOMIQUE EN PERIODE DE CRISE-----	5
A. La jeunesse et la politique-----	5
B. La jeunesse et la religion-----	6
C. La jeunesse et le technocratie-----	6
D. La jeunesse et le contexte tribal et ethnique-----	6
CONCLUSION-----	8
BIBLIOGRAPHIE-----	9

**APPROCHE SUR L'EDUCATION CIVIQUE ET MORALE
AU SEIN DE LA JEUNESSE,
A L'ATTENTION DES ENCADREURS ET ANIMATEURS SOCIAUX**

INTRODUCTION

"Toute société du monde est en quelque sorte le *reflet* ou le miroir qui renvoie l'état d'*évolution de sa jeunesse*", dit-on. La démographie des pays Africains est caractérisée par une forte croissance et par la présence d'une grande *majorité de jeunes, sans travail* pour la plupart, d'où le phénomène "*jeunes de la rue*."

Les gouvernements, pour trouver des solutions à ces problèmes, devront mettre en place des mécanismes spécifiques pour *prévenir la délinquance, l'oisiveté et l'esprit de dépendance* qui semble caractériser les pays en voie de développement. Faute de cette prise de responsabilité, les populations du tiers monde ont adopté une dynamique de mouvements de mobilisation que nous appelons associations sans but lucratif (asbl) ou organisations non-gouvernementales (ONG).

Normalement, permettre aux jeunes de retrouver leur place dans la société est l'affaire de tous. Prenant l'exemple du *sport*, ceci constitue un *moyen pour mobiliser les jeunes* : même en rupture avec la société, ils sont *attirés par la balle, par la confrontation physique* avec leurs camarades ou adversaires, par *la compétition, la victoire et l'exploit*.

Mais il ne s'agit *pas seulement s'occuper les jeunes par des pratiques sportives*, il faut petit à petit *leur donner des responsabilités* à l'intérieur des clubs, *leur apprendre à organiser les récentes sportives, s'occuper du matériel, gérer le budget, encadrer des groupes*, etc. C'est là le rôle de l'animateur qui recherche, parmi les jeunes, les responsables qui seront formés et aidés dans l'élaboration de leurs propres projets. Et ceci est valable dans tous les autres domaines, même si l'illustration a fait cas de l'encadrement sportif.

Avec les activités socioculturelles, artistiques, paramédicales et bien d'autres, le mouvement de *mobilisation des jeunes* propose un *réconfort moral* à ceux qui se sentent oublié ou rejetés par la communauté ou les le pouvoir décisionnel. Ce réconfort ouvre des prédispositions permettant de retrouver une *place dans la société* et éventuellement *pallier les retombés post-traumatiques*.

CHAPITRE I.

LE BIEN-FONDE DE L'APPROCHE

A. DEFINITION DES CONCEPTS

Approche : manière d'aborder l'étude d'une question ou d'une préoccupation.

Education : façon d'assurer la formation et le développement d'un être humain.

- L'éducation *civique* est celle qui est destinée à former un *bon citoyen, responsable et utile* à sa communauté.
- Elle est *morale* lorsqu'elle est centrée sur la connaissance et la pratique des usagers approuvés par la société : la *politesse* et le *savoir vivre*.

Ethique : *science de la morale*, ensemble des conceptions morales.

Déontologie : ensemble des *règles et devoirs régissant une profession*.

B. IMPORTANCE DE L'APPROCHE

Il est indispensable que l'homme du terrain accède à des valeurs civiques et morales, éthiques et déontologiques susceptibles de lui donner des atouts nécessaires dans la perspective de mener ses actions à bon escient au profit de sa communauté.

Dans le cadre de notre intervention, étant donné que nous nous adressons aux personnes appelées à encadrer et animer des groupes, nous osons croire que l'étape éducative dans le contexte de l'initiation civique et morale est déjà franchie. Néanmoins, dans le souci d'actualiser ou d'adapter les connaissances et expériences acquises par ces conducteurs de groupe, avec les réalités socioculturelles et politico-économiques en mutation ou évolution, il est impérieux que les dits conducteurs soient *sensibilisés* à aborder les questions sur l'éducation civique et morale de notre jeunesse, et cela en leur qualité *d'agents de promotion* de valeurs humaines.

En réalité, ce qui devrait *caractériser la prestation* d'un encadreur sur son terrain d'action, c'est son *patrimoine éthique et déontologique*. Cependant, *les réponses des jeunes* à ses sollicitations sont curieusement aussi dépendantes de leurs *prédispositions civiques et morales*. Tant satisfaisantes que médiocres, ces prédispositions, qui englobent des *qualités* et des *défauts*, seront toujours *sujettes à des améliorations et adaptations* dues à la dynamique socioculturelle et politico-économique dans laquelle se trouvent les jeunes concernés.

Il est donc utile de considérer que l'éducation civique et morale est un facteur interactionnaire et un atout complémentaire aussi bien sur le plan éthique que sur l'aspect déontologique ; cela est valable en dépit du domaine d'intervention embrassé par l'agent et les orientations que s'est assignées l'organisation pour laquelle il travaille.

C. DOMAINE DE COLLABORATION ENTRE L'ANIMATEUR ET L'ENCADREUR

La collaboration entre l'Animateur et l'Encadreur est multidimensionnelle. En effet, ils doivent se rencontrer fréquemment pour faire le point sur l'évolution de leurs projets, sur les difficultés de chacun, pour envisager toutes les améliorations nécessaires. Sur le plan conceptuel, il n'y a pas une grande ligne de démarcation entre ce qu'est réellement un encadreur par rapport à un animateur.

L'encadreur est le plus souvent compris dans une structure organisationnelle ou un cadre formel en contact direct et permanent avec un groupe bien déterminé. Naturellement, l'encadreur est un homme de terrain qui assure ou supervise les activités à la base. Il s'associe avec les locaux dans les travaux communautaires et met « *la main sur la pâte* » pour servir d'exemple.

L'Animateur est avant tout une personne ressource, reconnu et appréciée dans son quartier ou environnement. Il est préférable qu'il ait bénéficié d'une formation (d'animateur), mais il faut surtout qu'il se sente une vocation en lui.

Il doit avoir :

- une bon contact avec les jeunes ;
- des prédispositions naturelles à rassembler les gens, à encadrer les autres, à organiser des activités et à communiquer ;

Face à des jeunes parfois difficiles, il doit faire preuve de :

- l'ouverture d'esprit ;
- l'autorité.

Tenant compte des attentes de la communauté à son égard, il est appelé à assumer son rôle et être par conséquent :

- *organisateur* (pour les groupes qui se joignent et les séances de travail) ;
- *disponible* (à l'égard des jeunes, qui peuvent donc le trouver lorsqu'ils ont besoin de lui) ;
- *responsable* (dans la gestion et l'identification des jeunes) ;
- *compétent* (avec une compétence éventuellement simple au départ et améliorée par des stages de formation ou d'apprentissages sur le tas).

CHAPITRE II.

LA JEUNESSE DANS LE CONTEXTE SOCIOCULTUREL ET POLITICO-ECONOMIQUE EN PERIODE DE CRISE

Quelqu'un avait dit :

« *Dites-moi dans quel genre de société vous vivez et je vous dirais à quel type de jeunesse vous avez à faire.* »

Alors, quel est le type de jeunesse à la quelle nous avons à faire dans notre approche ? La réponse à cette question va de soi. Aujourd'hui, notre jeunesse est délabrée de ses structures d'encadrement, dépourvue d'espoir, rongé par des extrémismes de tous bord.

La culture, c'est un trésor que nous pouvons garder quand nous avons oublié les mauvais souvenirs, dit un vieux dicton. Mais attention ! Quelle sera cette culture d'une communauté qui a vécu des affres, subi des traumatismes ou frôlé la catastrophe ? Aujourd'hui, la jeunesse est dépassée, ses points de repère l'échappe, l'*acculturation* s'installe confortablement dans les mœurs en faisant oublier des valeurs traditionnelles, celle de la paix du dialogue et de la tolérance.

L'*acculturation* est un *danger* qui nous guette. Elle est capable d'*entraver le développement* durable de nos communautés parce qu'elle a le pouvoir d'*inhiber toute initiative* de créativité et de *détruire le patrimoine* déjà acquis. Les populations africaines se sont fatiguées pendant des années, courant à la suite des *leaders* tribalo-ethniques, technocrates, religieux et politiques qui se disaient *éclairés* ou illuminés. Elles ont tout simplement été conduit dans l'impasse.

A. LA JEUNESSE ET LA POLITIQUE

La jeunesse est un être pétri d'*imagination*, de *créativité* et de *force intérieure*. Ces qualités latentes s'expriment avec une *force surprenante* face à des *situations politiques spécifiques* qui sollicitent sa contribution. C'est dans le même ordre d'idée qu'en situation de *conflit armé*, les jeunes sont à la fois des *cibles d'attaques* et les « *machines de violences.* »

Aujourd'hui, notre jeunesse vit ce qui est permis d'être qualifié d'*état d'exception*, eu égard la *crise multiforme* me qui secoue sous-région. Les jeunes doivent donc faire *appel à la créativité* pour y puiser force, intuition et inspiration en vue de créer et de produire des éléments de base indispensables à la survie de notre société en cette période particulière. Pour ce, il est nécessaire de : « éradiquer la culture de haine et d'exclusion pour que s'installe celle de réconciliation et de paix sans laquelle aucun village, aucune province et aucun état ne peut subsister »¹

¹ KOFI ANNAN : La question de l'intervention ; Secrétariat Général de l'ONU, Janvier 2000 - P. 53

B. LA JEUNESSE ET LA RELIGION

Les jeunes sont *très impliqués* dans les activités de différentes confessions religieuses qui exercent dans la région. Mais il nous *reste à savoir si* réellement *la religion a réussi* sa mission au sujet de *l'encadrement de la jeunesse*, si elle a fait appel à tous les mécanismes qui favorisent *la compréhension mutuelle*, fruit du *dialogue* et de *l'écoute* de l'autre, reflet de *l'amour*, facteur de *l'unité* et la *paix* pour toutes les communautés, tel que prône les saintes écritures. En guise d'illustration, nous recommanderons de considérer les références bibliques Psaumes 34 : 14, Mathieu 5 : 9 et Hébreux 12 : 14.

Du sein de l'église doivent couler *des fleuves d'eau vive* pour éteindre la soif des peuples africains, l'église est *le puits* où l'on peut puiser *une eau qui désaltère à jamais*.

Ces affirmations sont paraphrasées à travers les passages bibliques Jean 4 : 13 – 14 et 1 Rois 22 : 17).

C. LA JEUNESSE ET LA TECHNOCRATIE

Les jeunes fondent souvent leur *espoir sur des technocrates* : ministres ou hauts fonctionnaires, responsables possédant des *compétences techniques* (économiques, financières, juridiques, etc.). Ces technocrates voient principalement *les aspects techniques* des problèmes économiques et autres, pas nécessairement en liaison avec *les préoccupations humanistes*. Or, dans la plupart des pays africains, ces technocrates sont restés plus *plongés dans la théorie* que dans la pratique. Il y a de *l'incompatibilité* entre leurs *techniques* (calquées sur le modèle occidental) et les *réalités* des milieux où ils doivent intervenir.

Il convient de signaler que *les états généraux de l'éducation* en République Démocratique du Congo avaient assigné au système éducatif *les finalités* générales dont :

- *La promotion de la démocratie* fondée sur les principes d'égalité, de justice, de liberté et du respect des droits de la personne humaine ;
- *L'éducation intégrale* de la personne humaine ;
- *L'instauration d'un système scolaire* dit « *école du développement du milieu* » ou « *école pour le milieu et par le milieu*. » ;
- *Le développement d'un savoir* et d'une *culture scientifique* à la fois *théorique* et *pratique*.

Au regard de ce qui précède, nous pensons que l'éducation de la jeunesse en RDC est encore éloignée de ces finalités.

D. LA JEUNESSE ET LE CONTEXTE TRIBAL ET ETHNIQUE

Dans cette approche, il est nécessaire de *faire une nuance* entre le concept de « *tribalité* » (ou ethnicité) et celui de *tribalisme*.(ou ethnisme)

Tribalité (ou ethnicité) : *c'est l'attachement* de l'individu à son *groupe tribal* (ou ethnique), une manifestation des *valeurs culturelles* d'une communauté tribale (ou ethnique) déterminé.

Tribalisme (ou ethnisme) : c'est une *perversion* de la tribalité ; l'individu ne peut plus penser nation, le sentiment *d'appartenance et solidarité* à un groupe tribale sont à la fois *si exacerbés* dans son esprit, jusqu'au point qu'il lui soit *difficile d'élargir sa vision* et son horizon à toutes les composantes régionales, nationales, et moins encore les dimensions continentales et planétaires.

- **Au plan politique**

Le tribalisme s'exprime par *la tendance* d'une groupe d'individu à *géré exclusivement le pouvoir, à chercher l'hégémonie*. C'est surtout *la manipulation politique* que subissent les jeunes de la part des « *lobbies tribaux* » qui prennent des décisions en lieu et place des institutions légales.

- **Au plan économique**

Le tribalisme *retarde le développement* de la nation. En effet, *le manque de coopération et de solidarité* occasionné par le phénomène tribalisme parmi les jeunes *ne peut favoriser* un climat propice pour *le décollage économique*. Les expériences attestent que « *de la solidarité dans une communauté, naissent des actions communes et des réalisations concrètes.* »

- **Au plan sociale**

Le tribalisme suscite des *complexes*, sources de *laxisme* (envers les membres de sa tribu) et d'*inégalités, d'intolérance* et de *népotisme* (à l'égard d'autres groupes). L'esprit tribalisme occasionne plus souvent, *en cas de conflits ouverts, des affrontements sanglants et destructrices* par et contre la jeunesse.

- **Au plan culturel**

Le tribalisme s'exprime par une *tentative hégémonique* en ce sens qu'une culture tribale *se veut* « *supérieure* » aux autres et entretient des *intentions de domination* sur les autres groupes ethniques. Ces intentions de domination deviennent enfin une *aliénation mentale* au sein de la jeunesse qui le plus souvent *a du mal à s'en sortir* au fil des années, sachant que ce n'est pas la « *sagesse de vieillesse* » qui ferait mieux ou remettrait en cause toute une *réalité culturelle, institutionnalisée* pour ce qui est le cas dans certains pays, ou *enrée dans le vécu quotidien* des enfants, jeunes et adultes.

Les descriptions repris ci-haut sont *valables aussi bien pour le tribalisme que pour l'ethnisme*.

« Dans aucun pays, le gouvernement n'a le droit de se dissimuler derrière la souveraineté nationale pour violer les droits de l'homme ou les libertés fondamentales des habitants de ce pays. »²

² KOFI ANNAN : La question de l'intervention ; Secrétariat Général de l'ONU, Janvier 2000 – P. 17.

CONCLUSION

La population, dans laquelle se trouvent la jeunesse bien entendue, devrait désormais *cultiver les valeurs essentielles* aussi bien dans la sphère politique, religieuse, éducationnelle... qu'à travers les regroupements tribales et ethniques à savoir :

- *l'unité nationale*, si aisément menacée par les dérapages ;
- *le dialogue francs et véridique* qui, associé à la tolérance mutuelle, est la base nécessaire de pour la démocratie ;
- *l'intérêt primordial de la nation*, qui ne devrait pas céder le pas à la magouille politicienne, aux ambitions inavouées ;
- *le bien commun* devant lequel la tribu, le clan et l'ethnie s'effacent.

Les *animateurs et encadreurs* sociaux ferait mieux de faire de ces valeurs leurs préoccupations quotidiennes. On ne peut arriver à *développer le sens du bien commun* dans la communauté que si chacun prend *conscience* qu'un pays ne peut se bâtir sans *pardon* ou sans « *volonté effective d'oublier le mal subi.* » Cet attribut de pardonner ou la volonté d'ignorer la souffrance contrainte par les autres est loin d'être le mot « magique » *réconciliation*. La réconciliation est plutôt un processus interne et propre à chaque individu. On ne peut donc ni l'offrir, ni l'imposer à une population.

« *La souveraineté n'est en soi nécessairement liée à aucune forme politique ; elle peut fort bien s'adapter à des formes diverses du moment qu'elles soient utiles au bien commun.* »³

Uvira, mars 2001

Pour ArtHum

Dieudonné Amisi Mutambala
Directeur et Chercheur

³ JACQUES LECLERCQ : Droit Naturel ; 1934 – P. 132

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

1. KOFI ANNAN : La question de l'intervention ; Secrétariat Général de l'ONU, Janvier 2000.
2. JACQUES LECLERCQ : Droit Naturel ; 1934.